
Société du Grand Paris

[Imprimer](#)

Société du Grand Paris : présentation Générale



Établissement public créé par l'État, la Société du Grand Paris est **le maître d'ouvrage du projet du Grand Paris Express**. Elle conduit les opérations :

- de construction des lignes, des gares, des ouvrages et des installations ;
- d'acquisition des matériels roulants conçus pour parcourir ces infrastructures ;
- d'aménagement au sein et autour des gares.

Au fur et à mesure des mises en service, **la Société du Grand Paris confiera l'exploitation du réseau au Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF)**.

Conformément au droit européen, **c'est le STIF qui mettra en concurrence les opérateurs de transports chargés de la future exploitation des lignes du Grand Paris Express**. Pour que chaque ligne puisse faire l'objet d'une mise en concurrence, la Société du Grand Paris les conçoit de manière à ce qu'elles fonctionnent en complète autonomie grâce à des sites industriels et des

postes de commandement dédiés. La Société du Grand Paris restera propriétaire de l'infrastructure.

Grand Paris Express (GPE), Métro du XXIème siècle

Réalisé par la Société du Grand Paris, le futur réseau de transport de la métropole du Grand Paris connectera tous les territoires de l'Île-de-France entre eux et avec Paris. **Circulant en rocade autour de la capitale**, le Grand Paris Express représentera un accélérateur économique et technologique sans précédent qui **reliera les trois aéroports franciliens, les quartiers d'affaires et les pôles scientifiques**. Les hommes, les idées et les biens y circuleront plus vite. Le réseau simplifiera le quotidien des Franciliens et réduira les disparités spatiales et de mobilité.

Image

Bibliographie : © Société du Grand-Petit - Quai - Sept. 2019



Source : © Société du Grand Paris – Octobre 2020

Objectifs et enjeux du Grand Paris Express

Le Grand Paris Express contribuera à créer de nouveaux pôles de développement pour une richesse mieux répartie et un accès à l'emploi facilité. Lors de sa mise en service complète, le Grand Paris Express générera 100 milliards d'euros de PIB supplémentaire, plus de 115 000 emplois s'ajoutant à ceux suscités par la croissance naturelle de la région. Autour des 68 gares du futur métro, ce sont entre 250 000 et 400 000 logements qui seront construits.

Le Grand Paris Express est donc plus qu'un réseau de transport, c'est l'ossature du futur développement de toute la région Capitale qui servira les collectivités, les acteurs économiques et les habitants et offrira un gisement d'innovations inédit. En irriguant les territoires de la métropole, le Grand Paris Express favorisera le report des déplacements individuels vers les transports collectifs et l'usage de circulations douces autour de ses nouvelles gares. Il contribuera à limiter les émissions de gaz à effet de serre au service d'une région Capitale plus respectueuse de l'environnement.

Le Grand Paris Express en chiffres

- 200 km de nouvelles lignes ;
- 4 lignes supplémentaires ;
- 68 gares interconnectées ,
- 90% du parcours en souterrain ;
- 2 millions de voyageurs au quotidien ;
- Un métro automatique à 100% ;
- 2 à 3 minutes entre deux rames ;
- Vitesse de circulation de 45 à 55 KM/H.

La politique achats de la SGP

Cadre général des consultations :



- Conformes au **décret n°2016-360 du 25 mars 2016** et au **code de la commande publique**
- Prise en compte du décret n°2014-1097 du 26/09/2014 – programme de simplification en faveur des entreprises
- CCAG Travaux / Fournitures Industrielles avec des précisions et/ou dérogations
- Groupement :
 - Pas de forme imposée
 - Si groupement conjoint : Mandataire solidaire
 - Incompatibilité MOE/BE sur un même périmètre
- Communication et information relative aux consultations. La SGP communique sur ces marchés et consultations selon 3 modalités :
 - Avant publication des AAPC : avis périodique indicatif sur le BOAMP ;
 - Au moment de la publication, une seule plateforme d'appels d'offres : PLACE (Plateforme des Achats de l'État)
 - Votre contact : Enzo PIANFETTI, Chargé de Sourcing

Zoom sur la ligne 15 sud



Pour les travaux de génie civil, la SGP propose un DCE de Référence. Mis en place pour les travaux de la ligne 15 sud, ce socle commun permet :



- Une harmonisation des documents de consultations ;
- Une réduction des délais de consultation ;
- Une meilleure maîtrise des contrats de travaux

Avec ce DCE de référence, la SGP a souhaité mettre en place des documents génériques applicables à tous les marchés de génie civil pour les principaux types d'ouvrages : les tunnels, les Gare, les Ouvrages annexes.

» la présentation de ce DCE a fait l'objet d'une réunion de présentation aux entreprises du BTP - FNTF

» [Télécharger la présentation complète sur la ligne 15 sud](#)

Les AMI SGP

En amont des appels d'offres, la SGP souhaite mettre à disposition des PME compétentes, des AMI pour les travaux et projets qu'elle est amenée à conduire pour la réalisation du Grand Paris.

Les marchés attribués

La SGP valorise ses partenaires et les compétences mobilisées à travers la publication de fiches marchés attribués. Ces fiches ne sont pas exhaustives : elles ont un caractère d'exemple pour permettre aux futures entreprises candidates de mieux appréhender notre chaîne de valeur et d'identifier les domaines techniques que nous recherchons.

—
[File](#)

[Brochure appels d'offres SGP - mai 2021_vf.pdf \(217.34 Ko\)](#)

Restez-informé, [inscrivez-vous à l'espace transport](#).